

VIVRE À FRENEUSE

Freneusiennes, Freneusiens,

Je partage l'idée selon laquelle la vraie nature humaine réside dans sa capacité à coopérer et à nouer des liens affectifs et de solidarité.

Aussi, dans cette nouvelle période de confinement, il me semble opportun de vous exprimer ici l'impérieuse nécessité de maintenir le lien social avec vos proches, vos amis, vos voisins. Prêtons attention et bienveillance les uns envers les autres et, autant que faire se peut, échangeons discutons et gardons le contact dans le respect de toutes les mesures sanitaires qui s'imposent.

Comme je m'y étais engagée, toute l'équipe municipale se mobilise pour favoriser la communication entre citoyens et élus.

Le 11 octobre dernier, aux Ventines, s'est tenue notre première réunion de quartier au cours de laquelle

nous avons évoqué, avec une quinzaine d'habitants, certaines problématiques très localisées. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous vous proposerons un nouveau calendrier afin que nous puissions nous rencontrer directement sur le terrain.



Dans cette attente, nous mettons en place une application mobile

Intra Muros, qui vous permettra de recevoir des notifications actualisées durant cette période de crise.

Pour conclure cet éditto, je tiens à adresser un soutien appuyé au corps enseignant, ainsi qu'à nos forces de l'ordre, et plus largement à toutes celles et ceux qui, par leurs actions, incarnent la transmission du savoir, le respect des valeurs républicaines et de la liberté d'expression, afin qu'ensemble nous puissions vivre en paix.

Le Maire
Ghislaine HAUETER





LES HORAIRES DE VOTRE MAIRIE S'ACTUALISENT

Elle vous accueille :

- lundi, mardi, mercredi & vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
- jeudi & samedi : 9h à 12h

UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION



IntraMuros

Vous permet de consulter toutes les informations pratiques de la ville : événements, actualités, commerces, menus du restaurant scolaire. L'application vous permet également de **recevoir une notification directement sur votre smartphone** lorsque la mairie publie un événement ou une information importante.

Nous vous invitons à télécharger l'application : aucune inscription n'est nécessaire et vous avez juste à choisir la commune de **FRENEUSE**.



ÉTAT D'URGENCE

- Nécessité de vous munir d'une **attestation de déplacement** papier, disponible en mairie ou en version numérique, sur le site du gouvernement <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>
- Plan **VIGIPIRATE** "Sécurité renforcée - Urgence attentat" <http://www.sgdsn.gouv.fr/plan-vigipirate/>
- Les abords des écoles ont été sécurisés par la pose de barrières pour limiter le stationnement des véhicules.

Sous réserve de modifications postérieures à la parution de cette édition.

MASQUES LAVABLES

Une distribution de 2 masques par élève a eu lieu auprès des écoles primaires de la ville, en complément de ceux fournis par le Département.

Pour les collégiens et lycéens Freneusiens, la Mairie poursuit la distribution à l'accueil.

Merci de présenter votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

LE COLIS DES AÎNÉS

La situation sanitaire actuelle nous contraint malheureusement à annuler le repas des aînés.

Dans ce contexte, la mairie distribuera, pour les personnes âgées de 68 ans et plus, un colis individuel dont elle vous réserve la surprise.

Début décembre, un courrier vous sera adressé.

Ci-dessous les 2 dates proposées pour récupérer votre colis (**sens unique de circulation + port du masque obligatoire**).

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous, soyez vigilants pour vous et vos proches.

SALLE DES FÊTES DES VENTINES

- Jeudi 10 décembre - de 14h à 17h

MAIRIE - SALLE DU CONSEIL

- Lundi 14 décembre - 9h à 12h

Pour ceux qui ne peuvent pas récupérer leur colis aux dates ci-dessus, il sera disponible en Mairie :

Mardis (17h à 19h) : 15, 22 et 29 décembre - 5 janvier 2021

Samedis (9h à 12h) : 19 décembre et 9 janvier 2021

Pour les personnes à **mobilité réduite**, la livraison pourra être effectuée, en contactant le C.C.A.S. au 07 79 74 63 03, un rendez-vous sera fixé.

Attention : Ces dates de distributions peuvent changer sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

ÉCLAIRAGE PUBLIC RD 113

Afin de moderniser le réseau électrique Haute tension ENEDIS, un chantier de raccordements a eu lieu fin Juin 2020. Début septembre, la mairie informe Enedis d'un problème d'éclairage public ; après constatation, un câble aurait pu être endommagé pendant les travaux de terrassement.

Pour remplacer ce câble, les services techniques de la mairie lancent une consultation. Suite au retour des entreprises sollicitées et un partenariat avec ENEDIS, une commande est lancée fin octobre, pour la pose d'un câble neuf depuis le nouveau poste vers la RD113. Nous comprenons la gêne occasionnée et faisons notre possible pour vous communiquer la date de ces travaux au plus vite.



LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX

Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et leurs motivations : associations, habitat, communication, environnement, sécurité, etc.

Les conseillers municipaux délégués ont reçu une délégation pour exercer une mission précise auprès des adjoints ou du Maire.

M^{me} le Maire a désigné 5 délégués parmi les conseillers municipaux.

En attendant leur courriel dédié, vous pouvez vous adresser à la Mairie qui leur transmettra votre message mairie@freneuse78.fr • 01 30 98 97 97



DÉLÉGATION
« LES BELLES CÔTES »

Abdelmajid MARFAK

Il représente le Maire auprès des résidents du quartier «Les Belles Côtes», qui regroupe les bâtiments collectifs et les maisons individuelles, et dans lequel se concentre une forte population. Il agit auprès du bailleur social Batigère, pour les locataires des immeubles.

Les premiers axes de travail du délégué aux «Les Belles Côtes» :

- Impliquer les habitants dans le civisme entre les générations
- Redéfinir les espaces de jeux et leur sécurisation
- Améliorer les espaces verts
- Demander à Batigère l'accès au local à vélos dans les bâtiments

Florence DUFOIX

DÉLÉGATION
« COMMUNICATION »



Cette délégation est chargée de transmettre les informations relatives à la vie communale à l'ensemble des administrés par le biais des différents supports : site internet, affichage municipal et application Intra-Muros. Florence DUFOIX est également responsable de la rédaction du magazine municipal. Elle travaille avec les médias locaux afin de promouvoir les actions communales.

DÉLÉGATION
« SÉCURITÉ »

Nicolas DUVAL

Il travaille en collaboration avec l'A.S.V.P. (Agent de Surveillance de la Voie Publique) et en partenariat avec la Gendarmerie de Bonnières. Le but est d'assurer la sécurité des administrés et le bien-vivre ensemble.



Sa délégation veille à la sécurisation et la maintenance des bâtiments communaux. Nicolas DUVAL est à votre écoute, et peut vous rencontrer sur le territoire communal ou sur rendez-vous en mairie.

Céline MACEDO-MARQUES

DÉLÉGATION
« ASSOCIATIONS »



Elle gère le planning des associations et organise l'occupation des salles communales. Elle assure la relation inter-associative sur notre territoire. Consciente que le monde associatif tisse un lien social indispensable à la collectivité, sa délégation a pour objectif de favoriser le dialogue entre les acteurs engagés qui représentent un investissement précieux pour la société.

DÉLÉGATION
« ENVIRONNEMENT »

Adrien LESEC

Cette délégation, dont il a la charge, se fonde autour de cinq axes : la sensibilisation des citoyens, la protection du vivant, l'aménagement du territoire, l'économie verte et la politique générale de la question environnementale. Les principaux projets sont le déploiement de voies douces, l'embellissement communal par sa végétalisation, les événements de partage et d'initiation à notre biodiversité, la valorisation du monde agricole ; avec en toile de fond, l'adhésion de Freneuse au Parc Naturel Régional du Vexin français, véritable enjeu de préservation de notre patrimoine naturel, culturel, patrimonial et de développement économique local.



Site du Parc Naturel Régional du Vexin • pnr-vexin-francais.fr

MERCI!

BILAN DE NOTRE 1^{ÈRE} ÉDITION « NETTOYONS LA NATURE »

Cette 1^{ère} action collective qui a eu lieu **dimanche 27 septembre**, a rencontré un franc succès avec près de 70 participants dont une trentaine d'enfants, et cela malgré une météo capricieuse. Initiée par le groupe de grande distribution **E. LECLERC** qui nous a fourni gants, casaques, sacs et masques ; nous avons collaboré avec 2 associations locales : **INITIATIVES TERRE**, connue pour ses ramassages de déchets le long de la Seine et en forêt ainsi que **JEUNES POUSSÉS**, nouvellement installée à Notre-Dame-de-la-Mer, qui promeut des activités de plein air en relation avec la faune et la flore locales ainsi que le développement durable.



Pendant cette matinée, les écocitoyens ont collecté environ 161,27 kg de déchets divers E.M.R., dont 30 kg de verre et 2,7 kg de mégots, sur un secteur couvrant en partie la rue des Cochonnettes, le lit à sec de la ravine sous le pont séparant Bonnières de Freneuse et les Belles Côtes, en compagnie de ROUKY, poney shetland nain conduit par l'association Jeunes Pousses, à la grande joie des enfants. À vos agendas : **Dimanche 21 mars 2021**, 1^{er} jour du printemps, 2^{ème} édition « **Nettoyons la nature à Freneuse** ». Nous remercions toutes les initiatives menées pour la valorisation et la préservation de l'environnement.

Pour info, un mégot abandonné en pleine nature pollue 500 L d'eau. Grâce à ce ramassage, nous avons donc évité la pollution de plus de 6000 m³ d'eau, soit 10 jours de consommation d'eau pour notre ville. Chaque geste compte. Aussi, nous invitons chaque fumeur qui souhaite contribuer à la qualité de son eau à suivre le lien suivant [youtube.com/watch?v=rvYDwXbl0bl&ab_channel=SEAandHUMAN](https://www.youtube.com/watch?v=rvYDwXbl0bl&ab_channel=SEAandHUMAN) (création d'un cendrier de poche).

Abdelilah
Amiel Alan
Anthony Éva
Luna Nolween
Élisa Eden
Énaïa Dylan Manon
Ethan Maxence



Et tous ceux que nous aurions oubliés (avec toutes nos excuses)

Tiago Yassine

Gabriel
Jade Jayron
Julia Othmane
Jillberto Lena
Lalie Loukas
Élise Kiliann
Louna

Comité des fêtes



FRENEUSE

UNE ANIMATION QUI S'ADAPTE

Dans le projet nécessaire et ambitieux de faire de notre commune une ville où il fait bon vivre, le Comité des Fêtes entend apporter sa pierre à l'édifice. Proposer des animations dans la période actuelle est un défi que nous n'avons pas peur de relever, des animations adaptées aux consignes sanitaires et surtout des animations qui sont vitales tant elles tissent du lien social entre les Freneusiens et qu'elles créent des souvenirs pour les plus jeunes.

Annulation de Freneuse Rose et du défilé d'Halloween

Nous étions conscients en organisant ces événements qu'ils seraient susceptibles d'être annulés du jour au lendemain. Malgré la grande déception que cela a générée nous refusons de nous laisser abattre et nous remercions toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, participé à l'organisation de ces événements.

Tous à vos crayons !

Dans l'optique de s'adapter aux restrictions sanitaires tout en proposant des animations régulières, nous proposerons pour les jeunes, chaque mois, un concours de dessin. Partagez vos chefs d'oeuvre sur notre page [Facebook "Comité des fêtes de Freneuse 78"](#).

Concours d'illuminations de Noël

Petits et grands attendent chaque année avec impatience ce moment de fête et de partage. Profitons de cette occasion pour ajouter de la magie à Noël en éclairant les rues de notre ville de nos plus belles décorations. Des surprises attendent les gagnants ! Une boîte sera mise à disposition à la Médiathèque, pour celles et ceux qui souhaitent participer au concours.

L'équipe du Comité des fêtes.

Pour nous suivre Facebook «Comité Des Fêtes de Freneuse 78»

L'AIDE DU C.C.A.S.

Le C.C.A.S. apporte un soutien moral et physique auprès des habitants, plus particulièrement auprès des personnes âgées, à mobilité réduite, à risque et/ou isolées.

En cette période de confinement, le C.C.A.S. reste à votre écoute et met également en place la livraison de courses à domicile pour les personnes inscrites.

Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire auprès du C.C.A.S.

Ces actions se feront dans le strict respect des consignes sanitaires gouvernementales en vigueur.



C.C.A.S. • 07 79 74 63 03 • ccas@freneuse78.fr

BUS DÉTECTION COVID

La Région en association avec la Croix Rouge nous ont permis d'accueillir dans notre ville le bus de détection Covid-19 le jeudi 29 octobre afin de vous permettre un dépistage moins éloigné géographiquement.

ENTREPRENEURS : INITIATIVE SEINE YVELINES

Souhaitez-vous aider à rebondir face à la situation économique exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire afin de vous apporter le meilleur accompagnement possible.

Depuis quelques jours, la Région Ile-de-France, la Banque des territoires et les collectivités territoriales franciliennes ont lancé « Le fond résilience I.D.F. & Collectivités » qu'ils déploient via des comités d'agrément spécialement créés pour ce nouveau dispositif de financement.

A votre initiative, contactez-les, si vous rencontrez des difficultés, si vous vous posez des questions sur le redémarrage de votre activité ou si vous ressentez le besoin d'être accompagnés.



Contact et site du Réseau initiative-seineyvelines.com

Loïc Segrétain - Chargé de mission

07 69 46 06 12 - l.segretain@initiative-seineyvelines.com

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Vous êtes nombreux à vous inquiéter du passage du facteur à votre domicile pour des démarches énergétiques. Un **Plan Climat Air Énergie Territorial** a été mis en place à l'échelle de notre intercommunalité en partenariat avec la Poste à compter du 5 octobre et ce jusqu'au 8 février 2021.

Les propriétaires de maison individuelle pourront bénéficier gratuitement d'une **visite technique** intégrant :

- des conseils pratiques personnalisés
- un diagnostic énergétique
- la remise d'un kit « Eco-gestes »

Une dizaine de jours avant la visite de votre postier vous recevrez un courrier vous indiquant son passage.

Cependant, **soyez vigilants**, car certaines entreprises malveillantes en profitent pour vous démarcher. **Seul votre facteur est habilité.**

MÉDIATHÈQUE PENDANT LE "CONFINEMENT"

Retour du "Drive", seule procédure autorisée par la Préfecture afin de pouvoir emprunter des documents, dans le cadre des retraits de commandes (*case n°2 de l'attestation de déplacement dérogatoire*).

- commande sur le portail depuis votre compte, par courriel et/ou téléphone
-  **Seules les médiathèques de Bonnières, Bennecourt, Freneuse et Notre-Dame-de-la-Mer sont ouvertes en "Drive", vous ne pouvez pas réserver les documents des bibliothèques de Limetz, Moisson et Gommecourt.**

- port du masque et utilisation du gel hydro-alcoolique obligatoires
- 1 personne à la fois
- dépôt des documents sur le charriot à l'entrée ou dans la boîte "retour des documents" (après la porte d'entrée)
- sens unique de circulation
- accès uniquement au rez-de-chaussée

HORAIRE D'OUVERTURE
Mardi, jeudi & vendredi : 15h à 17h30
Mercredi : 10h à 12h - 15h à 17h30
Samedi : 9h à 13h

L'actualité du Réseau "Lire en Boucles", les coups de coeur, les nouveautés sur lireenboucles.biblixnet.net

Fermetures de fin d'année
Jeudis 24 & 31 décembre - Samedis 26 décembre & 2 janvier

mediatheque@freneuse78.fr • 01 30 98 96 00

DES PRESTATIONS POUR VOUS AIDER

Pour les Juniors

1

Pass+, c'est quoi ? : une aide financière de 80€ (100€ pour les boursiers) pour les activités sport et culture.

Des bons plans (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...), du soutien scolaire.

Pass+, c'est pour qui ? : tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines, de l'entrée en 6^e à la majorité. passplus.fr suivre la procédure dématérialisée et gratuite.



Pour tous

3

Croix-Rouge Française : Antenne de FRENEUSE pour le maintien à domicile - Vous n'êtes pas seul !

Les équipes de la Croix-Rouge Française accompagnent les personnes vulnérables, c'est-à-dire les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap, en incapacité temporaire ou souffrant de maladies chroniques. Les interventions se déroulent sur tout le territoire de la C.C.P.I.F. et même au-delà.

Un accueil chaleureux et rassurant est assuré par des professionnels salariés qui vous accompagneront, 24h/24 et 7jrs/7, aussi bien dans vos besoins de la vie

quotidienne que dans les démarches administratives. Votre dossier sera établi pendant un rendez-vous à votre domicile afin d'évaluer au mieux vos besoins. Des aides financières sont disponibles et là aussi vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnel pour leur mise en place.

Exemples d'aides proposées :

- Assistance et accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Aide à la mobilité
- Garde maladie à l'exclusion des soins
- Présence sécurisante
- Préparation des repas à domicile
- Entretien de la maison et du linge....

Mme LOUVET - Responsable

Lundi au vendredi
9h à 12h30 / 13h30 à 17h
01 30 98 93 21

Rue Solange Boutel
Z.A. Le Clos Prieur
78840 FRENEUSE

Pour les 16-25 ans

2

 Mission Locale
du Mantois

Elle accompagne les jeunes du territoire dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation professionnelle, à l'entrepreneuriat, et dans leur vie quotidienne (santé, logement, accès aux droits et à la Citoyenneté).

Pour prendre rendez-vous, le jeune doit être inscrit à la Mission Locale mission-locale-mantois.com/

Plus d'informations : 07 79 74 63 03 • ccas@freneuse78.fr

Pour tous

4

Les Restaurants du Coeur - Centre de Bonnières

La campagne d'hiver 2020-2021 débute

Lundi 23 novembre.

Inscriptions de 8h30 à 11h30 (01 30 93 20 54) :

- **Lundi 16 & mardi 17 novembre**
- **Jeudi 19 & vendredi 20 novembre**

Pièces à fournir : tous justificatifs de ressources et des dépenses dites « obligatoires ».

**Lieu : 23 rue du Moulin de Pierre
Bonnieres sur Seine**

Distributions les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

Pour l'aide à la personne et la distribution alimentaire :
ouverture des portes de 10h30 à 13h.

ad78.bonnières-cd@restosducoeur.org



Liste « Agir pour Freneuse »

Nous nous sommes engagés pour le bien des habitants de Freneuse à une opposition constructive, nous n'hésitons pas à voter pour, quand les délibérations sont à notre avis, bonnes pour les Freneusiens, et vice-versa.

Au dernier conseil, nous avons dû nous opposer à 2 délibérations :

- À la commission de la "politique de la ville" car elle doit être portée par le maire avec ses maires adjoints soutenue par ses conseillers, cela fait partie de leur gestion de la ville, c'est l'exécutif de la commune, sous la surveillance du conseil municipal et de l'opposition,
- À l'adhésion à l'association des maires de France (A.M.F.) car C.C.P.I.F., pour l'ensemble des communes, a voté l'inscription à l'Association des Maires d'Ile-de-France, donc pour nous, c'est un double emploi qui va coûter à la mairie 741 euros, il n'y a pas de petite économie.

Nous avons signalé au maire qu'elle devait mettre en place une surveillance de la qualité de l'air (application de la loi) , c'est de sa responsabilité, (maire précédent n'avait pas donné suite).

Nous devrions avoir bientôt notre bureau pour l'opposition et sommes toujours dans l'attente d'avoir notre espace sur l'internet de la ville, qui tarde à venir,

Nous sommes toujours en attente de notre maire sur notre proposition de délibération du mois de septembre suivant les règles de la démocratie de proximité.

agirpourfreneuse78@gmail.com • **AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse**

Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Cohésion et solidarité pour une Ville meilleure !

Chères Freneusiennes, chers Freneusiens,

Le dernier Conseil Municipal a voté la création d'une commission « Politique de la Ville » auquel notre groupe a apporté ses suffrages sans hésitation ni ambiguïté, et dans laquelle il s'impliquera activement.

La Politique de la Ville c'est d'abord une politique de cohésion urbaine et solidaire, entre tous les quartiers et tous les habitants, œuvrant sur des domaines aussi variés que le développement économique, l'insertion professionnelle et l'emploi, le renouvellement urbain, l'éducation, la santé, la prévention de la délinquance et la sécurité, la médiation sociale, la culture ou encore le sport.

A ce titre, si tous les champs qu'elle recouvre s'adresse à toutes et tous, il apparaît nécessaire de pouvoir y travailler de manière constructive, en apportant un regard différent à la majorité municipale, tout en veillant au bien commun que représente notre Commune.

De surcroît, face à la nouvelle crise sanitaire que nous traversons et qui rend l'avenir encore plus incertain, il est aujourd'hui du devoir de chacun de considérer l'autre, au-delà des idéologies et des petites polémiques stériles, non pas dans ce qui l'oppose à autrui, mais bien plutôt dans ce qui l'unit. La commission « Politique de la Ville » peut répondre à ce contexte particulier que nous connaissons par de vrais moyens d'action.

C'est ici, nous semble-t-il, la caractéristique sinon le rôle premier et la raison d'être de tout conseiller municipal, qu'il soit de la majorité ou de l'opposition, tentant, pour autant que faire se peut, d'être en capacité de faire bouger les lignes.

unirpourreussir@freneuse.com • [Facebook freneuseunirpourreussir](#) • **Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse**

PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT

Jusqu'au 15 décembre, le Département des Yvelines doit élaborer un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (P.P.B.E.) des routes départementales, destiné à résorber les zones soumises à

VOTRE AVIS COMPTE

des situations d'exposition au bruit au-delà des valeurs limites.

- mise à disposition du projet de P.P.B.E. à l'accueil du siège du Conseil départemental des Yvelines ainsi que sur son site internet yvelines.fr/ppbe ;

- mise à disposition d'une adresse de messagerie (ppbe@yvelines.fr) ainsi que d'un registre à l'Hôtel du

Département afin de recueillir les remarques du public. Au terme de la consultation, un bilan sera établi et pris en compte dans le P.P.B.E. définitif qui sera soumis à l'Assemblée départementale.



DÉCLAREZ VOS RUCHES

Déclaration annuelle de ruches
Du 1^{er} septembre au 31 décembre

- Obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la 1^{ère} colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies sont à déclarer (ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation)

Quels sont les avantages de la déclaration ?

1. La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
2. La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
3. La mobilisation d'aides européennes pour la filière

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Nous avons ouvert le 8 septembre 2020 une micro-crèche multi accueil, à Freneuse.

Des places pour particuliers ou inter-entreprises sont encore disponibles dans cette 1^{ère} structure.

Une 2nde structure jumelle, au même endroit, ouvrira ses portes dans les prochaines semaines. Les pré-inscriptions sont ouvertes.

Chaque micro-crèche accueille 10 enfants, âgés de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi.

Elles sont ouvertes à tous les habitants de Freneuse, Bonnières-sur-Seine et des communes avoisinantes.

Chaque micro-crèche, d'une surface de 140 m² est composée d'une salle de vie, de deux salles de repos, d'une salle de change, d'un bureau, d'une salle du personnel, d'une cuisine et d'un jardin arboré.

Les structures sont également équipées d'une salle de stimulation sensorielle Snoezelen, un véritable atout pour mettre en place un projet pédagogique autour du bien-être, de la relaxation et de l'éveil des sens.

La structure à taille humaine permet également de prendre en compte la parentalité et de proposer un accueil souple, allant d'une demi-journée à un temps plein. Un accueil est possible pour les enfants atteints de troubles de la communication ou du comportement

Pour toute demande d'information : Sophie Le Marec

freneuse@lesptitsbabadins.com •

06 68 74 03 33 / 01 88 75 00 73 • 19 rue

des bouderies 78840 Freneuse

lesptitsbabadins.com



CARNET

NAISSANCES

Messi, Zlatan, Anthony DUBLOC (17/08/20)

Naëlle, Angéline, Léony, Rose PELTIER KOUKEB (26/08/20)

Alicia DURECU (12/09/20)

DÉCÈS

Fabrice, Michel CALCAGNI (29/09/20)

Djedjiga BECHIR (30/09/20)

Joseph, Miano SCIASCIA (03/10/20)

MAINTIEN DU SERVICE POSTAL

Pendant le "confinement", vous pouvez continuer d'affranchir vos envois et d'acheter des produits postaux, aux horaires d'ouverture de la Médiathèque, et aux mêmes restrictions.



LA POSTE

JEUDI 28 JANVIER 2021

**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

De 13h30 à 18h30 - **Sur rendez-vous**
Salle des Fêtes des Ventines
Petite & grande salle



LA DÉCHETTERIE

Pendant "le confinement", elle reste ouverte aux jours et horaires habituels
Lundi au samedi : 8h45 à 12h - 13h45 à 17h
Mercredi : 13h45 à 17h

LE RAMASSAGE DES E.M.R.

20 novembre
4 & 18 décembre
8 janvier 2021



Directeur de la publication : Ghislaine Haueter
Responsable de la rédaction : Florence Dufoux
Rédaction : commission Communication
Dépôt légal : à parution • Mairie de Freneuse
01 30 98 97 97 • mairie@freneuse78.fr